

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 20 (1929)

Artikel: L'enseignement de la sténographie à l'école enfantine et à l'école primaire
Autor: Barbier, Ch. Ad.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-111659>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'enseignement de la Sténographie à l'Ecole enfantine et à l'Ecole primaire.

DEUXIÈME ÉTUDE

Notre première étude sur ce même sujet a paru dans l'*Annuaire* de 1925. Voici ce que nous disions alors :

« Commencée en 1921, notre expérience doit durer huit ans, c'est-à-dire correspondre à notre scolarité qui comporte une année d'école enfantine et sept années d'école primaire. Nous en sommes donc à notre cinquième année et c'est dans trois ans seulement que nous pourrions appeler notre expérience une *expérience complète*.

» Notre idée première était de nous expliquer plus tard, une fois l'expérience terminée ; mais, en présence des résultats acquis, on nous a demandé de devancer les temps. Nous acquiesçons volontiers à ce désir tout en regrettant que notre documentation, importante déjà, ne soit pas encore plus complète. »

Aujourd'hui, notre expérience étant terminée, nous croyons utile d'en faire connaître les résultats acquis.

L'enseignement de l'alphabet sténographique à l'école enfantine, auquel nous attachons une grande importance, nous retiendra plus particulièrement.

INTRODUCTION

« J'ai pensé qu'en faisant partager à la jeunesse studieuse de mon pays les avantages d'un système d'écriture qui, malgré son mérite incontestable, ne s'est pas encore propagé parmi nous, je pourrais lui aplanir la route de la science, faciliter ses travaux

et contribuer aussi, pour ma faible part, à la réorganisation que vient de subir la marche des études dans notre ville.

» Puissent mes tentatives être encouragées ! Puisse le zèle si souvent refroidi par la déception, se ranimer enfin par la certitude du succès ! Alors la sténographie, élevée au rang des arts de première utilité, sera jugée digne de l'étude des hommes qui savent le mieux apprécier la valeur du temps. »

Bien que prononcées, il y a tantôt un siècle, par l'un des plus habiles sténographes de ce temps, Gonzalve Petitpierre, à l'ouverture de son cours de sténographie à Neuchâtel, le 1^{er} novembre 1830, ces paroles ont gardé toute leur actualité.

Si, dès lors, toutes les sciences ont marché à pas de géant, trouvant toutes leurs applications, seule la sténographie, la science des notes rapides, attend encore son heure ; mais, s'il faut en croire M. le conseiller d'Etat Borel, elle ne peut tarder à sonner. Voici, en effet, un extrait du discours qu'il prononçait, à Neuchâtel, au XXXIII^e Congrès de l'Union sténographique suisse Aimé Paris, le 10 juillet 1927, paroles rappelées à Lausanne, le 25 mai 1929, à l'occasion du Premier Congrès national de sténographie.

« La sténographie, qui semblait être une activité spécialisée, devient un principe de travail applicable à la formation du jeune homme et de la jeune fille dans toutes les carrières. Voilà comment les qualités requises du sténographe, qualités d'attention, de résistance, de volonté, de virtuosité, d'intelligence apparaissent de plus en plus et s'imposent comme des aptitudes et des facultés que tout le monde doit posséder, parce que tout le monde en a besoin.

» Voilà comment la sténographie, que beaucoup ont considérée jusqu'ici comme une activité de second ordre, se révèle au contraire comme un art et comme une science et prend une place en vue dans les multiples manifestations de la vie économique, de la vie scolaire et de la préparation professionnelle.

» Si, lisons-nous d'autre part, les travaux des hommes qui sont, par profession, engagés à exercer cet art étaient suspendus seulement pendant une semaine, une lacune existerait dans l'histoire politique et judiciaire de notre nation ; une impulsion manquerait à l'esprit public, et le pays serait amené à sentir et à reconnaître quels importants besoins il satisfait dans le grand travail de la vie. »

Mais, il ne peut nous suffire que la vie économique sous ses différents aspects ait compris les immenses avantages que pouvait lui procurer la sténographie, nous demandons instamment qu'elle soit mise en bonne place dans nos programmes scolaires. Ce n'est certes pas encore le cas aujourd'hui.

Maintenant, plus que jamais, nous saisissons la portée des paroles de Paul Bert :

« La sténographie n'est pas encore entrée dans le domaine de l'enseignement, et c'est un grand tort, car elle représenterait tout bonnement la valeur d'une bonne heure par jour que vous donneriez aux enfants. »

Depuis plus de quarante ans, nous avons conscience de ce grand tort, mais c'est surtout au cours de ces dix dernières années, alors que nous suivons pas à pas les progrès de nos élèves de l'école infantine et de l'école primaire, qu'il nous a été donné d'en mesurer toute l'étendue.

Je le dis en parfaite connaissance de cause et les preuves sont là : *L'introduction de la sténographie dans nos écoles, de l'école infantine à la fin de la scolarité primaire, c'est la transformation complète de notre enseignement.*

Il y a des sceptiques !

Je revois encore ce membre de commission scolaire qui me faisait l'honneur de visiter nos sept classes de Colombier et qui, avant d'entrer, me prit à part pour me dire :

« Monsieur, si je suis ici, c'est pour vous faire plaisir, mais je ne comprends pas qu'on puisse donner cet enseignement à de si jeunes enfants. »

Au cours de la visite, suivant mon habitude, je fais faire tous les exercices avec les épreuves qui m'ont été apportées.

La séance terminée : *« Monsieur, me dit mon visiteur, je vous dois toute la vérité, je n'étais pas seulement sceptique, mais un adversaire résolu de cet enseignement pour nos enfants ; maintenant, j'ai vu et je suis convaincu de son utilité. »*

Ce genre de sceptiques-adversaires, on en compte encore aujourd'hui beaucoup plus qu'on ne le croit. Je demande à les persuader tous, à une condition toutefois : qu'ils consentent à venir voir sur place, sinon qu'ils m'appellent. Je me rendrai à leur désir où ils voudront et dans n'importe quelle classe.

Nous l'avons déjà dit et nous ne cesserons de le répéter : *« Il n'y a pas de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. »*

Au reste, il nous tarde d'entrer dans le vif de notre sujet ; toutefois, sans plus attendre, réfutons immédiatement deux arguments qu'on ne manquera pas d'invoquer.

Le premier a trait à l'École enfantine. N'est-ce pas trop demander à ces pauvres petits ? Oui, si nos modestes leçons ne les enthousiasmaient pas et oui encore si nous leur demandions un travail quelconque en dehors de l'école ; mais nous ne consacrons à cette leçon — leçon est déjà un bien grand mot, pour eux c'est une récréation — que dix minutes par jour, dix minutes de jeu, de joie et de délassement.

Le second argument est d'un caractère plus général. Mon enfant, dites-vous, ne sera pas un intellectuel, ce sera un homme de métier, il n'aura que faire de la sténographie. Quoi ! votre enfant n'a pas besoin d'être développé à l'instar de tous ses camarades ! Qu'on nous comprenne bien, disions-nous déjà en 1925, dans notre première étude, à notre point de vue ce qui est un jeu, ce n'est pas la sténographie, c'est le développement intelligent de l'enfant pour lequel on ne fera jamais trop. Le développement de l'attention, de la précision, de la vivacité d'esprit. Mais, qui donc n'en a pas besoin !

PREMIÈRE PARTIE

LA STÉNOGRAPHIE A L'ÉCOLE ENFANTINE

Je voudrais que la première leçon donnée à l'école enfantine fût une leçon de sténographie, parce qu'il s'agit avant tout de d'éveiller la gaïté de l'enfant, puis son entrain qui se transforme rapidement en intérêt, enfin sa volonté.

Il faut avoir pratiqué soi-même cet enseignement dans une trentaine de classes avec plus de cinq cents bambins de six ans, et cela pendant dix ans, pour être absolument convaincu qu'il n'y a pas pour le petit enfant d'étude plus facile, plus simple, qui mette plus de netteté et d'ordre dans les idées.

Je n'en veux pour preuve que le témoignage des institutrices qui, nous ayant compris, ont bien voulu travailler à nos côtés. Qu'elles reçoivent ici l'expression de toute notre gratitude.

1. Le témoignage des institutrices.

1. *Mlle Thérèse Schmid, institutrice à Colombier.*

Voici huit ans que la sténographie est enseignée à l'école enfantine de Colombier. Les signes sténographiques sont très aisés à retenir. Dès leur entrée à l'école, les enfants sont à même de lire des mots et des phrases, ce qui suscite leur intérêt. L'arrangement des signes n'étant pas arbitraire, une quantité d'exercices peuvent être combinés pour retenir et capter l'attention des enfants tout en développant leur vivacité d'esprit.

Au point de vue manuel, la sténographie est un auxiliaire très utile de l'enseignement du dessin. En effet, les signes — lignes droites et lignes courbes — se font avec facilité, c'est là un grand avantage pour les petites mains malhabiles à tracer les lettres usuelles. En écrivant des phrases en sténographie, les petites mains s'assouplissent et le dessin, ainsi que l'écriture ordinaire, en bénéficient.

2. *Mlle Suzanne Pfund, institutrice à Auvernier.*

Dès le début, les enfants se sont montrés enchantés et leur entrain est resté plaisant à voir. Ils apprennent avec facilité l'alphabet sténographique. Les exercices de lecture sont des jeux dont ils se réjouissent d'avance. La diction m'a paru améliorée.

Ecrire en sténographie est encore un autre plaisir. Les signes de l'alphabet sont autant de dessins, très faciles à tracer, et ils se prêtent à une foule de combinaisons toujours nouvelles.

A 7 ans, ces petits hommes sont loin d'être des sténographes accomplis. Ils connaissent l'alphabet, lisent des histoires très simples, écrivent les signes, quelques mots et c'est à peu près tout ; mais j'ai été frappée par l'intérêt apporté chaque fois à la petite leçon de sténographie de 5 à 10 minutes.

Je crois que cet enseignement favorise le développement de la mémoire et provoque une véritable activité de l'esprit. C'est ce pouvoir d'attention, ainsi fortifié, qui me paraît mériter, avant tout, notre intérêt.

3. *Mlle Madeleine Muller, institutrice à Fleurier.*

Dès les premiers jours d'école et grâce à un petit matériel intuitif, tiré du matériel frœbelien, les enfants de 6 ans sont captivés par ces petites formes simples et leur jeune mémoire

les retient sans difficulté. Le mécanisme des mots simples est saisi également sans difficulté aucune.

La lecture globale et la sténographie s'allient parfaitement et permettent de varier beaucoup les exercices de lecture et d'attention.

L'une et l'autre développent chez les enfants une mémoire visuelle nécessaire et de la vivacité d'esprit, en stimulant leur initiative et leur recherche personnelle.

4. *Mlle Germaine Baumgartner, institutrice à Fleurier.*

N'ayant enseigné la sténographie que pendant une année à l'école enfantine, je ne puis vous faire part d'une longue expérience. Toutefois, j'ai pu remarquer que les petits élèves apprennent très facilement les signes sténographiques et les retiennent sans peine. Les enfants sont intéressés, attentifs pendant les leçons de sténographie et l'écriture des signes rend leurs petites mains souples et habiles.

5. *Mlle Marthe Calame, institutrice aux Bayards.*

J'ai enseigné pendant quelques mois dans la classe enfantine de Colombier où l'étude de la sténographie est au programme.

J'ai été très agréablement surprise de tout l'intérêt que ces petits apportent à cette étude, du réel plaisir qu'ils ont à apprendre ces vingt-neuf petits signes et de la facilité vraiment extraordinaire avec laquelle ils se les assimilent. Les résultats obtenus sont on ne peut plus probants.

L'étude de la sténographie provoque cette vivacité d'esprit qui manque si souvent chez nos petits.

6. *Mlle Alice Kramer, institutrice à Cortaillod.*

Je ne vous apprendrai rien, je crois, monsieur, en vous disant que, l'année dernière encore, j'étais fort sceptique au sujet de la possibilité de l'enseignement de cette branche à l'école enfantine et cela dès le début de l'année scolaire.

J'avais bien constaté les résultats obtenus à Colombier au moment où cette localité possédait encore deux classes enfantines. Or, dans la classe inférieure, enfants de cinq ans, si l'on faisait de la sténographie, on ne faisait point ou presque point de lecture, l'enseignement de l'une ne pouvait donc nuire à l'autre.

Depuis la rentrée de ce printemps, vous venez enseigner la sténographie dans les classes de Cortaillod. Eh bien, déjà mainte-

nant, malgré cette courte expérience, mon pessimisme est tombé. Je conviens loyalement que cette étude n'a nullement porté préjudice à mon enseignement (lecture principalement). Mes petits écoliers furent immédiatement captivés. La vue de *jolis dessins*, les gestes à faire pour les reproduire, la joie de *lire* des mots, de *petites phrases* presque immédiatement, mit tout mon petit monde en gaîté.

Je suis étonnée de constater avec quelle facilité des enfants de six ans apprennent les signes sténographiques, combien leur intérêt s'est éveillé, leur attention développée, leur ardeur au travail accrue, car une grande récompense, c'est, la tâche achevée, de recevoir la permission de reproduire sur l'ardoise les petites histoires écrites au tableau noir. Et quelle satisfaction, quelle joie luit dans les yeux, lorsque je peux dire : C'est bien, très bien !

Que tous les sceptiques fassent sans tarder un essai, ils seront très rapidement acquis à l'idée que la sténographie est parfaitement accessible à l'intelligence de nos jeunes enfants.

7. *Mlle Rosa Barbier, institutrice à Boudry.*

Depuis la rentrée des classes, en avril 1929, la Commission scolaire de Boudry nous a imposé la sténographie dans tous les degrés, même en enfantine.

J'ai été très étonnée en apprenant cette décision ; à l'avance, plaignant mes petits élèves. Ne sachant pas lire et ne connaissant aucun son, je me demandais comment ces jeunes cerveaux de six ans retiendraient les vingt-neuf signes formant l'alphabet sténographique.

Toutes mes craintes sont tombées après les expériences qui viennent d'être faites. Je suis sûre que la sténographie peut être enseignée en enfantine. Cette nouvelle branche enchante les petits qui sont toujours heureux de travailler comme les grands.

8. *Mlle Elise Maulaz, institutrice à Vaumarcus.*

La leçon de sténographie à l'école enfantine est une leçon pleine de vie et d'entrain. Et, contrairement à ce qui se produit dans les autres leçons, elle ne procure que de la satisfaction et pas de déboires. Les élèves s'y meuvent à l'aise avec la maîtresse. Ces signes qui veulent dire quelque chose dès qu'on les apprend ont un intérêt très vif pour le jeune enfant. Les bordures qu'il dessine en liant ces signes le ravissent. Les histoires qu'il raconte par leur moyen font de lui un petit personnage conscient de son

pouvoir. Rien d'aride ! Le résultat suit de près l'effort joyeux. Et, quand vous avez à votre disposition bâtonnets et anneaux, vous réalisez l'école active.

A l'école primaire, la sténographie ne reste plus une branche d'enseignement ; elle devient un moyen d'enseignement. Et chacun sait que de procédés, on n'en a jamais trop. Dans les leçons de vocabulaire et de dictées spécialement, la sténographie rend de réels services. Je prépare les leçons de vocabulaire ; le reste ne m'appartient plus, il est du ressort de l'élève. Dans chaque ordre on rivalise de zèle pour écrire les mots au tableau noir, puis pour les transcrire sur son ardoise dans les deux genres d'écriture. La sténographie mentale qui termine l'exercice est un plaisir pour les enfants. Les bonnes volontés ne m'ont jamais fait défaut un seul jour.

Grâce à la sténographie, l'heure consacrée à la dictée n'est plus surchargée. Deux ordres transcrivent sur leur cahier la dictée écrite au tableau noir. En général, l'attention est meilleure que dans une dictée ordinaire. L'orthographe et l'écriture y trouvent leur compte.

La sténographie intéressant les élèves et facilitant l'enseignement de plusieurs branches, je la continuerai dans ma classe avec plaisir.

* * *

Pour nous, le grand mérite des communications qui précèdent, c'est qu'elle résultent d'expériences vécues et qu'elles démontrent d'une manière irréfutable la possibilité d'enseigner la sténographie dans toutes nos classes enfantines.

Bien, nous dira-t-on, mais cela est-il désirable ?

Voyons. Que désire-t-on, avant tout, pour le jeune enfant ? L'instruire ou le développer ? Hésiter dans la réponse serait faire preuve d'un manque total de sens pédagogique. Quand vous aurez créé chez l'enfant cet esprit de vivacité qui le pousse à chercher, à trouver et à savoir, les connaissances viendront d'elles-mêmes en rapport direct avec son développement.

Or, l'expérience le prouvera toujours davantage, aucune discipline, mieux que la sténographie, n'est capable de créer cet état d'esprit, qui trop souvent fait défaut, pour travailler fructueusement au développement des jeunes intelligences.

Dix minutes par jour consacrées à cet enseignement, et, notons-le bien, dix minutes récréatives, et voilà l'enfant qui entrera en primaire à l'âge de sept ans, en pleine possession

de tous les signes sténographiques. C'est là tout ce que nous demandons ; mais, on le comprend, c'est la base de tout l'édifice. Et, quand la base est solide, on peut être parfaitement tranquille au sujet de toute la construction.

2. Tout le programme de l'école enfantine en quelques leçons.

Première leçon. — J'entre pour la première fois dans une école enfantine. Je commence par faire connaissance : ça ne va pas long. Et, quand je sens le moment psychologique venu, je demande à ces bambins s'ils sont d'accord de travailler un moment avec moi. La réponse est toujours affirmative ; une seule fois une petite fille m'a dit que non. « Eh bien, pour cette fois, regarde bien ce que nous ferons. » La leçon suivante, elle était avec nous.

Je me garde bien de dire aux enfants que je vais leur apprendre la sténographie. Non, je commence à peu près comme suit :

Mes amis, vous avez des yeux. Pourquoi ? Pour voir. Bien. Et des oreilles ? Pour entendre. Très bien. Mais vous avez aussi des mains. Pourquoi faire ? Les réponses deviennent scabreuses. Pour... toucher, manger, boire... pour écrire.

Et bien, mes enfants, donnez-moi vos yeux et regardez bien ce que je vais faire au tableau. Et, avec votre petite main, — c'est le moment de découvrir la droite, ce qui ne nous empêchera pas, du reste, d'utiliser la gauche dans la suite — avec votre petite main droite et l'index en avant, vous ferez devant vous et ensemble — car les petits aiment travailler ensemble — les mêmes signes que moi, sans rien dire. Et, immédiatement, mais lentement, les vingt-neuf signes de l'alphabet sténographique passent au tableau noir, tandis que les enfants les tracent devant eux, dans le vide.

On remarque en passant qu'il y a des ronds, des cercles si vous préférez, des demi-cercles, des lignes droites, de grands signes, de petits signes.

J'ai fini. Qui est-ce qui pourrait m'écrire sur l'ardoise ces vingt-neuf signes du tableau ?

Les enfants sont des êtres confiants ; ils sont dans l'âge heureux où s'applique à merveille la maxime : « Qui ne sait rien ne doute de rien. » C'est un : « Moi » sur toute la ligne. Pas d'exceptions, tous les élèves sont d'accord, y compris la petite fille qui n'a fait que regarder. Suit l'exécution du travail et l'on vérifie.

Cette première leçon est terminée ; elle a duré dix minutes, un quart d'heure au maximum. On ne quitte pas ces enfants

sans leur dire qu'on est content d'eux. « Vos yeux et vos petites mains ont bien travaillé, mais, demain, n'oubliez pas d'ouvrir vos oreilles ! »

Deuxième leçon. — Mes petits amis, hier, j'ai tracé au tableau noir des cercles, des demi-cercles, des lignes droites. Combien de signes ? Réponses : vingt-cinq, vingt-sept, trente. Non, nous avons tracé *vingt-neuf signes*. Retenez ce nombre vingt-neuf et ne l'oubliez plus. Une digression nous permet de leur expliquer que *ces vingt-neuf signes forment ce qu'on appelle l'alphabet sténographique*.

Ici, une parenthèse qui n'a rien à voir avec la leçon s'adressant aux élèves ; nous croyons utile de donner l'alphabet pour faciliter la compréhension de notre exposé. Nous le donnons sans commentaires, avec, en regard, la traduction en écriture usuelle, ce qui ne se fait jamais avec les enfants.

Alphabet sténographique.

(7 sons simples, 4 sons modifiés, 9 articulations simples, 9 articulations modifiées, soit 29 signes.)

o	O	—	∪	∩	∩	∩		
a	o	é	eu	u	i	ou		
o.	O.	—	∪.					
an	on	in	un					
↗	—	↘		↙	∪	∩	()
re	se	fe	pe	te	ne	le	ke	me
←	+	×	†	↗	∪	∩	⌒	→
che	ze	ve	be	de	gne	lle	ge	je

Reprenons notre leçon.

Mes petits amis, vous êtes ici vingt-neuf élèves (indiquez le chiffre exact de la classe) ; les uns ont les yeux bleus, d'autres les yeux noirs : Voici un grand garçon ; là, au fond de la classe, un petit. Mais, malgré ces différences, vous vous ressemblez. Pour bien vous reconnaître, je dois apprendre *votre nom*. Avec mes vingt-neuf signes sténographiques, c'est exactement la même chose, ils se ressemblent et pourtant, il n'y en a pas deux qui soient exactement pareils ; donc, pour les reconnaître, nous devons donner à *chaque signe un nom*. C'est ce que nous allons

faire aujourd'hui. C'est le même travail que hier ; seulement, nous donnons *un nom à chaque signe*.

Commençons : A ce mot, tous les élèves lancent la main droite et l'index en avant. Ils attendent pour faire exactement ce que je fais.

1^{er} *signe*. — Je trace au tableau noir un petit cercle \circ de gauche à droite, suivant la marche des aiguilles de la montre ; les élèves en font autant devant eux dans le vide et je dis *a*, les élèves répètent *a*.

2^e *signe*. — Je trace un plus grand cercle, \bigcirc et je dis *o*. Les élèves font comme moi, devant eux, dans le vide, et répètent *o*.

3^e *signe*. — Une petite ligne droite, - c'est le *é*. Même travail, mêmes explications.

Ainsi de suite pour les *vingt-neuf signes*, en allant lentement, en intercalant de petites histoires au sujet de plusieurs signes pour intéresser l'enfant et fixer son souvenir.

Le *i* est un *petit nid* \cup (il n'y a plus qu'à mettre les petits oiseaux dedans).

Un grand nid \cup c'est le signe de « *n^e* » et les deux signes écrits bout à bout donnent justement le mot *nid*. $\cup\cup$

Le *ou* est une *petite voûte* \cap ; la grande voûte, \frown c'est « *l^e* », ensemble $\frown\cap$ loup.

Le petit cercle \circ c'est *a*, le petit cercle avec le point \circ c'est *an*.

Le grand signe droit qui plonge $|$ c'est *p^e* ; barré, \dagger c'est *b^e*.

Maintenant, vous pouvez écrire *papa* sous trois formes différentes.

Quatre signes séparés $| \circ | \circ$; en deux morceaux $\downarrow \downarrow$; en un \downarrow signe définitif.

Faites le grand demi-cercle de *m^e* $)$ et, comme pour *papa*, vous écrivez *maman*.

Quatre signes séparés $) \circ) \circ$; en deux morceaux $) \circ$; en un $)$ signe définitif.

Le grand cercle \bigcirc c'est *o* ; pointé \bigcirc c'est *on*.

Et ainsi de suite, nous ne faisons qu'indiquer le procédé.

Avec ce que nous venons d'indiquer, vous pouvez déjà écrire : au, aux, eau, haut (mêmes signes) peau, beau. — on, ont (mêmes signes). pont, bon.

Bien mieux, comme vous avez écrit *papa* et *maman*, vous donnez : pompon, bonbon, — mot, maux, mon, moment, momie, même, ami, — pomme.

Ecrivez *en bordure*, suivant la jolie expression de M^{lle} Maulaz, cette phrase : *Lili lit au lit*, et ne manquez pas de vous livrer à un petit commentaire.

Mais il y a mieux comme bordure. Liez plusieurs fois le même

mot de manière à faire une ligne continue : *laine* (ce sera plus joli avec Hélène), *four, tourne, cour, course, etc., etc.* Les combinaisons sont nombreuses et varient à l'infini. Et, vous me direz si ce n'est pas là pour les petits un exercice de dessin intéressant et intelligent ; cela vaut sûrement mieux que de faire des bâtons, des bâtons et encore des bâtons.

Mais, pour la seconde fois, nous nous éloignons de notre leçon. Qu'on veuille bien nous en excuser. Au reste, nous n'avons jamais eu la prétention de donner une *leçon modèle*, celle-ci n'existe qu'en théorie. Nous cherchons à nous expliquer ; aux maîtres à nous interpréter pédagogiquement.

Cette seconde leçon n'est pas sensiblement différente de la première, du moins il le semble ; seulement au *geste* et à la *vue* est venu s'ajouter un troisième sens : l'*ouïe*, de beaucoup le plus difficile à discipliner. Regarder, gesticuler, cela va bien ; mais *dire pour entendre, comprendre* et surtout *retenir*, c'est autre chose. Vous pouvez vous en rendre compte immédiatement.

Rappelez-vous la fin de notre première leçon. Tous nos bambins se faisaient fort d'écrire les vingt-neuf signes. Demandez-leur maintenant de les dire, de les *appeler par leur nom*. Bien malheureux est celui qui s'aventurera à lever la main.

Mes amis, n'ayez pas peur ; nous en resterons là pour aujourd'hui, et demain je vous montrerai comment il faut faire pour arriver à apprendre nos vingt-neuf signes et vous y arriverez.

Troisième leçon. — Tracer les signes (le geste) ; — bien les regarder (la vue) ; — les dire, surtout bien les prononcer (l'*ouïe* et la diction).

Avec les petits, ne pas s'embarrasser des mots *voyelles, consonnes*, les termes de *petits signes* et *grands signes* suffisent.

Mes amis, pour le *nom des signes*, c'est comme pour le *nom de vos camarades*, vous ne pouvez pas savoir tous leurs noms le premier jour. Regardez, il y a *quatre rangées de signes*, comme il y a dans votre classe *quatre rangées d'élèves*. Eh bien, pour aujourd'hui, nous apprendrons seulement le nom des signes de la première rangée (il y en a sept) et, si ça va bien, nous essaierons la seconde rangée (il y en a quatre).

Tout en insistant sur ces onze premiers signes, rien ne vous empêche de prendre quelques grands signes que vous montrez et que vous désignez pour permettre d'écrire quelques petites phrases comme celles-ci :

Papa et maman sont au champ. — *Papa et maman sont à la vigne.* — *Papa et maman sont à la fabrique, etc.* Toujours des phrases qui sont à la portée des enfants et qui leur disent quelque chose.

C'est ici que la pensée de Grosselin de *mimer* les sons et les articulations — ce qu'on appelle la *phonomimie* — trouve sa meilleure application. Rien n'est plus beau que de voir tous les élèves d'une classe tracer tous ces signes devant eux. Et, quelle leçon vivante pleine d'entrain et d'attention !

Ainsi, et suivant l'expression heureuse de M^{me} Pape-Carpentier, par l'*image*, le *geste* et la *parole*, on fait pénétrer la lumière dans l'intelligence de l'enfant par *trois fenêtres* au lieu d'une.

Jamais ce principe pédagogique n'a été mis en valeur de façon aussi évidente que par l'enseignement sténographique.

Les leçons suivantes. — Elles s'inspirent toujours des mêmes principes que ceux que nous avons cherché à faire comprendre dans nos trois premières leçons. Le but : *l'acquisition parfaite de l'alphabet complet des vingt-neuf signes*. La méthode, ou plus simplement le procédé : toujours récapituler les précédentes leçons, puis insister sur le groupe de signes que l'on veut faire acquérir à l'enfant.

Inutile de se presser, on a largement le temps d'arriver à chef. Le programme est le même pour chaque leçon et pour toute l'année : *l'acquisition de l'alphabet*. Les enfants arrivent à posséder cet alphabet à fond, souvent — nous allions dire toujours — bien mieux que les adultes.

S'il est une chose qu'on ne doit jamais oublier, c'est que l'enfant possède des facultés d'assimilation qui lui sont absolument propres et auxquelles on ne doit pas négliger de faire appel. On arrive ainsi à créer cette vivacité d'esprit qui manque trop souvent à nombre d'enfants et dont les effets se font sentir peu à peu dans tout l'enseignement.

Bien avant l'orthographe, la composition trouve largement son compte dans l'enseignement de la sténographie. Les bambins aiment à exprimer leurs idées par écrit, ce qu'ils ne peuvent faire que trop tardivement avec l'écriture usuelle. Je n'en veux pour preuve que ces petits papiers où ils écrivent ce qui leur passe par la tête, qu'ils me remettent librement et qu'ils appellent leurs petits cadeaux.

J'ai un petit frère depuis mardi. — Il faut revenir encore une fois avant les vacances. — Notre vache donne treize litres de lait. — Le grand savant Weber a fait 4 au calcul mental. — Il faut venir dans les classes de Bevaix jusqu'à la fin de votre vie.

Il faut avoir soin de lire toute cette prose enfantine et de dire son mot à ces petits. Il faut aussi voir leur mine quand on leur dit : « Je ne peux pas lire, c'est trop mal écrit. » Les intéressés ne s'attirent pas deux fois le même compliment.

On m'a souvent fait la remarque suivante : « Pourquoi prenez-

vous immédiatement tous les signes de l'alphabet, les vingt-neuf ? »

Dans un parterre fleuri, vous voyez immédiatement toutes les fleurs, mais vous ne retenez tout d'abord que celles sur lesquelles vous fixez votre attention. Peu à peu, elles vous deviennent toutes familières. Ici aussi il faut apprendre les noms.

Nous faisons voir tous les signes alphabétiques, c'est entendu ; mais nous n'insistons successivement que sur quelques-uns ; avec le temps, nous les connaissons tous.

Ici encore et toujours, revenons à l'enfant. Celui-ci se fatigue quand naît en lui ce sentiment qu'on traîne en longueur et qu'il se dit : Il y en a encore, quand est-ce que cela finira ?

Dix ans de pratique dans l'école enfantine seulement, trente volées d'élèves, plus de cinq cents enfants, en faut-il davantage pour être nettement fixé ?

Nous avons pleine et entière confiance en l'avenir.

DEUXIÈME PARTIE

LA STÉNOGRAPHIE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Pour cette partie de notre travail, nous pouvons nous en remettre à l'étude que nous avons présentée dans l'*Annuaire* de 1925. Elle conserve toute sa valeur et les quatre années qui viennent de s'écouler ne font que confirmer tous les faits que nous avons avancés. Mais, nous avons aujourd'hui une grande satisfaction, celle de pouvoir donner ici l'appréciation des principaux intéressés, après les enfants, le témoignage des parents.

1. L'opinion des parents.

En 1926, au moment où je quittais l'Inspectorat des écoles, j'estimais ne plus avoir le droit de continuer mon expérience. Telle ne fut pas l'idée de la Commission scolaire de Colombier ; son président vint me trouver pour me prier de reprendre ma tâche. Avant de répondre à cette aimable invitation, j'exprimai le désir de connaître l'opinion des parents au sujet de l'enseignement de la sténographie. Ma demande fut agréée et la circulaire suivante adressée à tous les parents :

COMMISSION SCOLAIRE
DE COLOMBIER.

Colombier, février 1927.

*Enquête auprès des parents
au sujet de l'enseignement de la sténographie.*

MM.,

La sténographie est enseignée depuis tantôt six ans dans nos écoles par les soins de M. Ch.-Ad. Barbier. La démission de ce dernier comme inspecteur des écoles a suspendu momentanément ces leçons.

La Commission scolaire, d'accord avec M. Barbier, a l'intention de les reprendre. Toutefois, avant de s'arrêter à une décision, nous désirons avoir l'opinion des parents qui, ayant suivi leurs enfants, sont à même de nous renseigner. En conséquence, nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous.

Avec nos remerciements anticipés, veuillez agréer, etc.

La Commission scolaire.

Nous donnons immédiatement en regard des réponses le résultat de l'enquête :

1. Votre enfant ou vos enfants ont-ils pris intérêt aux leçons de sténographie ?	}	136 oui	6 non
2. Ont-ils trouvé que la sténographie était difficile à apprendre ?		134 non	8 oui
3. Trouvez-vous qu'elle est une surcharge au programme, c'est-à-dire qu'elle donne trop à faire aux enfants ?		134 non	7 oui

Les réponses sont unanimement favorables pour les 3^e, 4^e, 5^e, 6^e et 7^e années ; et, chose remarquable autant que significative, une seule réponse négative en enfantine à la 1^{re} question. Ces chiffres se passent de commentaires.

Une quatrième question avait été ainsi libellée.

Que pensez-vous vous-même de cette branche d'enseignement ?

Il ne faut pas chercher beaucoup de pédagogie et de psychologie dans les réponses ; le sens pratique prime, et cela se comprend.

1. *Donnons tout d'abord la parole à ceux qu'intéressent les affaires.*

« Je ne puis que féliciter les promoteurs de cet enseignement. Mes aînés ont appris la sténographie à quinze ans à l'École de commerce et ont eu bien de la peine à s'y habituer. Pour les derniers et principalement pour le dernier, la sténographie n'a été qu'un jeu. Pour mon compte, je ne puis qu'approuver la continuation de cette branche d'enseignement. »

« Je la trouve utile surtout pour les élèves des deux sexes de nos classes primaires qui désirent continuer leurs études dans les branches commerciales. »

« Absolument indispensable pour le commerce d'aujourd'hui et devrait même faire partie de l'enseignement obligatoire de nos écoles. »

« De plus en plus nécessaire pour le travail intense de la vie moderne. Gain de temps pour employeurs et employés. Apprise sans peine dès l'enfance, la sténographie procure de précieux avantages et un emploi rémunérateur. »

« L'étude de la sténographie est très utile pour les élèves qui se destinent au commerce, au journalisme et à la publicité. »

2. *Ceux qui comprennent et voient dans l'avenir.*

« Il est de toute nécessité qu'elle soit enseignée dès l'école enfantine puisqu'il est reconnu que cet enseignement ne présente aucune difficulté pour les jeunes enfants. »

« La sténographie s'apprend et s'écrit plus vite par l'enfant que l'écriture habituelle. »

« Les enfants, en l'apprenant dès les petites classes, se l'assimilent facilement et sans peine et, pour ma part, j'ai été très heureuse que mes enfants apprennent la sténographie. »

« Branche très utile qu'il est bon d'apprendre aux enfants dès leur plus jeune âge. »

« Cette branche est très utile à condition que l'enseignement en soit donné dans toutes les classes. »

« La sténographie est une branche très utile, mais pour cela il faut qu'elle soit apprise à fond. »

« Actuellement la sténographie est une branche d'enseignement importante et utile, appelée à rendre à l'enfant de grands services dans l'avenir. Merci aux personnes bienveillantes qui l'ont introduite dans nos écoles. »

3. *N'oublions pas les philosophes.*

« Si mon enfant est capable d'apprendre la sténographie, je ne vois pas d'inconvénients à cette branche. »

« Comme je ne connais pas la sténographie et que mes enfants n'ont pas eu l'occasion de l'apprendre, je ne puis me prononcer là-dessus ; seulement, si mon enfant est apte à l'apprendre, je n'y vois aucun inconvénient. »

« Si cette branche d'enseignement n'est pas indispensable, elle est incontestablement utile. »

« Je pense qu'elle sera sûrement d'une grande utilité pour certains élèves et qu'elle ne gênera certainement pas aux autres. »

4. *Terminons par le grand cheval de bataille :*

La sténographie et l'orthographe.

« Bien employée, elle peut avoir d'heureux effets sur l'orthographe, car l'enfant, rendu attentif, se rend mieux compte de la formation des mots et des pièges de la phonétique. »

« J'approuve sans réserve cette branche d'enseignement m'y étant personnellement beaucoup intéressé. J'en ai pleinement reconnu l'utilité et la haute valeur pédagogique. J'ai constaté, en particulier, qu'elle ne nuit en rien à l'orthographe, contrairement à ce que je pensais avant d'avoir suivi l'expérience si utile dont les enfants de Colombier sont redevables à M. Barbier. »

Encore une dernière citation d'une portée générale.

« La sténographie rend à ceux qui la connaissent de précieux services dans la vie journalière. Elle développe chez l'enfant la rapidité de coup d'œil, demande toute son attention, demande de la précision, qualités à ne pas négliger de développer chez l'enfant. »

Ce n'est pas tous les jours qu'il nous est donné de connaître l'opinion des parents sur une question d'enseignement, aussi bien leur avis nous est-il d'autant plus précieux qu'il finira par avoir raison de l'indifférence de ceux qui n'ont pas conscience des nécessités de l'avenir.

2. **Orthographe et sténographie.**

Vu son importance, cette question a été traitée longuement et en détail dans notre première étude de 1925. Nous pouvons donc la reprendre d'un point de vue plus élevé.

Parler orthographe, c'est parler grammaire, vocabulaire, composition, en un mot langue. Sainte-Beuve n'a-t-il pas dit : « L'orthographe est le commencement de la littérature ». La sténographie en serait-elle la fin ?

Nous ne résistons pas au plaisir de citer ici ce savoureux passage du grand partisan de la sténographie qu'était Paul Bert.

« Ce n'est pas tout que d'attirer l'enfant à l'école, il faut l'y retenir. Il faut l'y amuser. Je maintiens qu'il peut s'y amuser, et que tout peut être enseigné à l'enfant en l'amusant : science histoire, géographie... ah ! pas, par exemple, la grammaire. La grammaire, je la considère, moi, comme la partie amère de l'enseignement ; et si j'avais l'honneur d'être maître d'école, je la donnerais comme on le fait pour la rhubarbe et le quinquina, au commencement de la classe, pour que le reste paraisse meilleur ¹. »

Sûrement Paul Bert ne manquerait pas de reconnaître avec nous que nos exercices sténographiques appliqués à la langue française, et en particulier à l'orthographe, feraient paraître le plat moins indigeste.

C'est surtout dans l'étude du *vocabulaire* que la sténographie rend d'immenses services. En première année primaire, par exemple, les élèves apprennent chaque jour trois mots. Ils doivent savoir les orthographier, puisqu'ils les ont vus. La maîtresse les écrit en sténographie au tableau noir et les enfants les transcrivent sur l'ardoise en écriture usuelle. Il y a là un travail de réflexion qui peut se faire tranquillement, puisque le texte est toujours sous les yeux.

Pour les grands élèves, les mots sont dictés aux enfants, notés en sténographie, puis traduits en écriture usuelle. Se doute-t-on que le travail est ainsi bien personnel et qu'il met en jeu nombre de facultés qui demeurent inactives avec les procédés actuellement en usage.

La *dictée* faite suivant le mode habituel n'est pas toujours entendue et comprise parfaitement par tous les élèves ; entre autres, ceux d'entre eux qui ont l'ouïe dure n'y trouvent jamais leur compte. Le maître est obligé de répéter, de hacher son

¹ Paul Bert — Leçons, discours et conférences. G. Charpentier, éditeur, Paris 1881.

texte, ce qui distrait les élèves qui en oublient la réflexion nécessaire pour orthographier convenablement ; l'écriture elle-même s'en ressent et n'est pas suffisamment soignée. Dans nombre de cas, bien des fautes sont imputables à la manière de dicter.

A l'aide de la sténographie, que le texte soit écrit en sténographie au tableau noir ou noté directement par les élèves, le texte demeure immobilisé, constamment sous les yeux, ce qui permet de travailler en toute tranquillité, sans être distrait par quoi que ce soit. C'est ce qu'on a appelé à juste titre la *dictée muette*, qui laisse tout le temps nécessaire à la réflexion et au soin à donner à l'écriture. Elle remplace avantageusement la dictée faite à haute voix.

Tous les procédés employés pour le vocabulaire peuvent être repris pour la dictée. Toutefois, il est un exercice que nous recommandons d'une manière toute spéciale pour les grands élèves surtout, c'est celui-ci : les élèves ont devant eux un texte en typographie, il y en a suffisamment dans leur livre de grammaire. Ce texte, ils le mettent tout d'abord en sténographie puis ils le traduisent en écriture ordinaire. C'est là qu'on retrouve les élèves qui ont des yeux pour voir.

Un des grands mérites de la sténographie, c'est de créer le travail personnel. C'est ainsi qu'on peut améliorer son orthographe en se faisant des dictées à soi-même, sans le secours d'autrui, chose impossible avec les anciens procédés.

Au reste, la sténographie mise au service de l'orthographe c'est un fonds tout neuf qui ne demande qu'à être exploré et exploité pour le plus grand bien des enfants.

D'autre part, ce serait singulièrement limiter le rôle de la sténographie que de s'en tenir à la question orthographe. Certaines personnes ne se doutent même pas de ses nombreuses applications. Citons : en vocabulaire, les explications au sujet du sens des mots, rapidement notées en sténographie ; en arithmétique, la prise des énoncés de problèmes ; en composition, l'élaboration du plan ; les comptes rendus de lectures ; en récitation, le contrôle muet et rapide de la mémoire des textes.

Sans nous arrêter sur ces différents points, nous constatons que, dans les classes où l'on pratique journallement la sténographie, les maîtres sont maintenant nettement fixés sur tous les services qu'elle peut rendre. Aussi, formons-nous le vœu

bien sincère que tous, un jour, puissent bénéficier de ces avantages ; un an d'efforts y suffirait. Nous demeurons à la disposition de tous ceux qui désirent de plus amples renseignements.

Osons-nous terminer ce chapitre en évoquant un souvenir. Oui, s'il est vrai que les pensées qui font réfléchir ne doivent pas tomber dans l'oubli.

Nous sommes à Colombier et nombreux sont aujourd'hui les visiteurs.

Les élèves de la classe supérieure viennent de transcrire leur dictée sténographique en écriture usuelle.

En constatant le résultat du travail, « voilà, me dit l'un de ces messieurs très versé dans les questions pédagogiques, comment il faudrait que toutes les dictées se fissent dans nos écoles normales. Ce serait l'égalité pour tous et l'on éviterait ainsi toutes les réclamations. »

Nous applaudissons à l'ouïe de ces judicieuses paroles.

Et ne serait-ce pas aussi le meilleur moyen pour nos normaux d'apprendre à la fois et l'orthographe et la sténographie ?

Il est toujours permis de compter sur l'avenir, d'autant plus que le problème est depuis longtemps à l'étude, sans avoir reçu jusqu'à ce jour de solution satisfaisante.

Tant que la sténographie ne fera pas l'objet d'un enseignement régulier dans toutes nos écoles normales, il est de toute évidence que, sous ce rapport, le corps enseignant ne sera pas préparé comme il convient de l'être aujourd'hui pour répondre aux besoins actuels.

3. La situation actuelle.

La lettre suivante, adressée à la Commission scolaire de Colombier, en date du 27 octobre 1928, résume notre activité dans cette localité et sous-entend nos perspectives d'avenir.

« Au printemps 1921, la Commission scolaire de Colombier a bien voulu m'autoriser à faire une expérience, tant pédagogique que sténographique, dans toutes ses classes, de l'école enfantine au degré supérieur de l'école primaire. Ainsi donc, au printemps 1929, nous serons au bénéfice d'une scolarité complète de huit années (6 ans, âge d'entrée ; 14 ans, âge de sortie), ce qui nous permet d'être nettement fixé sur la portée éducative de cet enseignement.

» Il y a deux ans, alors que je quittais l'inspection des écoles, j'estimais ne plus avoir le droit de visiter vos écoles pour y poursuivre mes leçons. Vous en avez jugé autrement ; et, si je me suis rendu avec d'autant plus de plaisir à votre invitation, c'est que l'enquête faite, par vos bons soins, auprès des parents, se montrait particulièrement favorable à cette nouvelle branche d'études.

» Aujourd'hui, pour répondre, à mon tour, aux désirs de plusieurs localités qui s'intéressent à cet enseignement, je me vois, bien à regret, obligé de vous informer qu'à partir de la nouvelle année scolaire, il ne me sera plus possible de continuer mes leçons au Collège de Colombier.

» Tout en vous remerciant pour la confiance que vous n'avez cessé de me témoigner, permettez-moi d'espérer qu'au cours de ce dernier hiver, les membres de votre honorable Commission voudront bien par leurs visites ou de toute autre manière prouver l'intérêt qu'ils portent à notre travail, ce dont, par avance, nous leur exprimons nos plus sincères remerciements. »

Voici la réponse :

« En possession de votre lettre du 27 octobre 1928, nous avons l'honneur de vous informer que, dans sa dernière séance, la Commission scolaire a décidé de poursuivre l'enseignement de la sténographie dans nos classes.

» Cette décision a été prise à l'unanimité, car nous avons le sentiment que cette branche rend de réels services à nos élèves. »

Pour être brève, cette réponse n'en est pas moins catégorique ; elle ne laisse subsister aucun doute : *la sténographie est définitivement installée dans les classes de Colombier*. Cet exemple, on ne tardera pas à s'en apercevoir, ne peut être que contagieux.

Désormais, les membres du corps enseignant continueront seuls ces leçons ; mais, connaissant leur dévouement, nous sommes absolument tranquille au sujet de l'avenir.

L'enseignement sténographique ayant fait ses preuves, il ne peut manquer de prendre pied partout où se trouveront des hommes d'initiative qui savent par expérience que « vouloir, c'est pouvoir. » C'est bien le cas pour Fleurier, par exemple, où, grâce à l'appui de M. Paul Grisel, président de la Commission

scolaire, nous avons, depuis deux ans, le privilège de suivre toutes les classes.

« La Commission scolaire de Boudry, lisons-nous dans le *Courrier du Vignoble* d'avril 1929, a décidé d'introduire, dès la nouvelle année scolaire, l'enseignement de la sténographie dans les classes primaires de la ville.

» Afin d'être éclairés sur la méthode employée et sur les résultats qu'il est possible d'obtenir dans cette branche avec de jeunes élèves, le corps enseignant du chef-lieu, accompagné de M. Cruchaud, délégué de la Commission scolaire, s'est rendu dernièrement à Colombier, où, depuis huit ans, sur l'initiative de M. Barbier, ancien inspecteur, la sténographie est enseignée à tous les degrés.

» Visite fort intéressante où, sous l'aimable direction de MM. Sunier, membre de la Commission scolaire de Colombier et Ch.-Ad. Barbier, il fut procédé à maintes démonstrations et expériences. Tous les assistants, même les plus sceptiques, reviennent convaincus que la sténographie n'est pas seulement un utile instrument propre à rendre service à une certaine catégorie d'élèves destinés à devenir des employés de bureau, mais qu'elle est également et surtout un excellent moyen de développer l'attention, le coup d'œil et la vivacité d'esprit, ainsi que la discipline. Tous les écoliers, même les plus petits, y prennent un vif intérêt et arrivent à des résultats vraiment étonnants.»

Cortailod a suivi l'exemple de Boudry et M. le directeur de l'Ecole secondaire de ces deux localités voit déjà les avantages qu'en retireront ses élèves.

« Chez nous, dit-il dans son rapport, c'est M. Ch.-Ad. Barbier, ancien inspecteur des écoles, qui a été chargé d'enseigner la sténographie, dont l'utilité est aujourd'hui de plus en plus reconnue. Chacun connaît sa compétence dans ce domaine, et nul ne serait étonné des excellents résultats obtenus en cette première année, malgré la préparation très différente, — ou l'absence de préparation, — au point de vue sténographique, des élèves nous venant des diverses localités du district.

» Nous saisissons cette occasion pour remercier les autorités scolaires de Cortailod et de Boudry d'avoir décidé l'introduction de la sténographie dans les classes primaires; la tâche du maître de sténographie à notre école en sera simplifiée, et

le travail n'en sera que plus fécond et plus intéressant. »

Voici ce que dit d'autre part le dernier rapport du Département de l'Instruction publique :

« Nous nous en voudrions de passer sous silence le travail désintéressé et méritoire accompli par M. Ch.-Ad. Barbier, ancien inspecteur, pour introduire, dans les écoles primaires, l'enseignement de la sténographie. Pendant huit ans, il a poursuivi ses expériences dans les classes de Colombier avec l'entière approbation des parents et des autorités scolaires. »

» Il est arrivé à des résultats qui méritent d'être signalés. Il a étendu son activité à plusieurs communes qui ont fait appel à son dévouement sans bornes.

» Les enfants éprouvent un réel plaisir à employer l'écriture sténographique ; des bambins d'enfantine aux grands de septième année, la leçon est attendue avec impatience. »

« Il résulte des contrôles et des comparaisons que nous avons établis à plusieurs reprises, que cet enseignement ne nuit en aucune façon à l'orthographe des écoliers. Nous disons à M. Barbier un sincère merci. »

Merci à mon tour à mes anciens collègues ; ils savent comme moi que, dans la tâche entreprise, je compte sur l'appui effectif du Département.

A ce jour la sténographie est enseignée dans les localités suivantes : *Auvernier, Boudry, Colombier, Cortaillod, Fleurier, Neuchâtel, Vaumarcus*, soit dans 56 classes sur 478 que compte le canton.

En présence de ces résultats, d'aucuns nourrissent-ils encore la douce illusion qu'on en restera là ? Ce serait mal nous connaître et l'avenir se chargera de leur répondre ; car nous avons l'intime conviction que l'enseignement de la sténographie est capable d'apporter dans notre enseignement de profondes transformations dont on mesurera un jour l'importance.

Pour cela, il faut que cet enseignement soit donné durant toute la scolarité, de l'école enfantine à la sortie de l'école primaire. C'est commettre une grosse erreur et perdre son temps que de le réserver aux dernières années de l'école primaire.

Deux choses sont nécessaires pour la réalisation de ce programme : l'intérêt des autorités qui se fait trop souvent désirer et la bonne volonté du corps enseignant qui ne nous a jamais fait défaut partout où nous avons été appelé.

Nous en étions là de notre travail quand nous arrive le dernier

rapport de la Commission scolaire de Neuchâtel. Nous nous permettons d'en extraire les lignes suivantes :

« L'étude de la sténographie phonétique a été introduite à titre d'essai dans les sixièmes et septièmes années de filles et de garçons. Un cours de dix leçons à l'intention des membres du corps enseignant a été dirigé par M. Maurice Montandon, professeur de sténographie à l'Ecole secondaire, et une série de leçons-types ont été données dans quelques classes par M. Ch.-Ad. Barbier, ancien inspecteur des écoles.

» Le principal écueil s'opposant à la réussite de cette première expérience réside dans le fait que la plupart des maîtres ignorent la sténographie. Si l'on veut épargner les frais d'organisation d'un cours donné chaque année à nos instituteurs et à nos institutrices et ne pas remettre cet enseignement à des maîtres spéciaux, il n'y a qu'un moyen : enseigner la sténographie aux jeunes gens de l'Ecole normale. C'est bien par là qu'il faudrait commencer. »

Et, c'est bien aussi par là qu'il faudra finir, et cela devrait être fait depuis longtemps, On ne peut avancer la question des frais, il n'y en a pas.

Aussi est-ce de tout cœur que nous nous associons au désir formulé par la Commission scolaire de Neuchâtel ; et, sans tarder, ce désir doit devenir une réalité.

Surtout, et moins que partout ailleurs, pas de maîtres spéciaux en primaire pour cette branche, laquelle ne peut donner son plein rapport que si cet enseignement est confié au titulaire de la classe ! Au surplus, pas d'enseignement en primaire tant qu'il n'est pas organisé en infantine.

4. Conclusions.

Demeurons fidèle à notre idéal.

Notre idéal ! On le conçoit sans peine, nous n'éprouvons aucune difficulté à le fixer ; puisque nous avons le bonheur de vivre sous un régime de liberté, tout en respectant les opinions de quiconque, qu'il nous soit permis de l'exprimer dans une formule quelque peu « nationaliste. »

Nous désirons que, dans un avenir que nous souhaitons aussi rapproché que possible, toutes nos écoles enfantines et primaires suisses de langue française soient mises, avant la France (ce qui

ne peut l'empêcher de faire ce que bon lui semble), *au bénéfice de l'enseignement de la sténographie.*

Ce jour-là un grand pas aura été franchi dans le domaine des progrès à réaliser en faveur de notre jeunesse.

Ici un mot d'explication s'impose : les systèmes de sténographie employés en Suisse allemande, ainsi qu'en Suisse italienne, ne nous permettent pas de nous ingérer dans un domaine où nous sommes, non seulement insuffisamment renseigné, mais tout à fait incompetent.

Le but principal de cette étude est de faire comprendre que l'enseignement de la sténographie doit commencer à l'école enfantine. Nous avons démontré de manière irréfutable que cela est possible, désirable, nécessaire ; les trois qualificatifs sont inséparables. Pour cela, il suffit de dix minutes d'enseignement par jour, — une récréation, — sans aucun changement de programme, ni d'horaire ; et, rassurons chacun, sans aucuns frais. Mais il faut mettre le corps enseignant à même d'assurer cette nouvelle tâche.

Si mes arguments, mes témoignages n'ont pas eu le pouvoir de persuader les plus timorés, je ne dispose plus que d'un seul moyen. Qu'ils viennent se rendre compte de visu, ils seront alors nettement fixés !

Qu'il me soit permis de pousser ma pensée jusqu'à ses extrêmes limites !

Si l'on ne veut pas commencer l'étude de la sténographie en enfantine, nous estimons qu'on doit y renoncer en primaire. Attend-on que les enfants soient en primaire pour leur apprendre à parler ?

Je n'ai jamais mieux compris qu'aujourd'hui les nobles paroles de Flocon, lorsque rendant hommage à l'art qu'il avait pratiqué, il disait :

« Je voudrais que la sténographie fût une partie intégrante de l'éducation de tous les citoyens français (et cette éducation doit commencer le plus tôt possible. *Red.*). (*Mouvement.*) Un mot : ce que je dis peut paraître étrange, mais croyez-en un homme d'expérience, je déclare d'abord, pour que ma proposition paraisse moins singulière, qu'il n'y a pas d'étude plus facile, plus simple, qui mette plus de netteté et d'ordre dans les idées que celle que j'indique, et ensuite que, dans toutes les séries d'éducation, il n'en est pas qui mette l'esprit à portée

de recueillir plus promptement et d'une manière plus utile les enseignements qui lui sont donnés. »

« Bref, lisons-nous dans le *Nouveau dictionnaire de la vie pratique*, édité par la Librairie Hachette, dans l'état actuel, l'étude de la sténographie doit être envisagée comme indispensable et il en sera de plus en plus ainsi jusqu'au jour où une *machine quelconque* pourra se substituer à l'effort manuel, malheureusement fragile. »

Comme elles sont à la fois prophétiques et troublantes ces paroles. Rassurons-nous.

Elles existent aujourd'hui ces machines ; mais, il leur est impossible de rendre les services qu'on attend d'elles, précisément parce qu'elles sont quelconques. Et puis, il ne s'agit pas ici d'*effort manuel* mais bien d'*effort mental* et c'est pourquoi, le *cerveau humain* demeurera toujours, quoi qu'il advienne, la meilleure des machines à sténographier.

Et l'article se termine comme suit :

« Faites donc apprendre la sténographie à vos enfants et veillez à ce qu'ils apportent à cette étude de la régularité, de la persistance et de la bonne volonté. Empêchez les découragements si fréquents qui suivent les enthousiasmes de la première heure : on ne devient bon sténographe qu'en étant constant, et toute personne qui n'est pas capable d'un effort continu, doit reculer devant une étude qui, pendant de longues semaines, ne lui coûtera que de pénibles efforts, ingrats en apparence. »

Ces considérations, toutes pénétrées d'un sens psychologique profond, appellent de notre part une importante explication. Il ne s'agit rien de moins que de toute l'économie de notre méthode d'enseignement. Qu'on en juge.

Ils sont plus nombreux qu'on ne peut le supposer ceux qui, après l'enthousiasme de la première heure, n'ont pas fait preuve de régularité, de persistance, de bonne volonté, en un mot d'*effort continu*, toutes qualités indispensables pour devenir bon sténographe. Ils se sont vite découragés et ont reculé devant cette étude.

Pourquoi ? Quelle est la cause de ce manque de persévérance ? Au fait que la sténographie est trop difficile à apprendre ? Que non pas, puisque nous avons constaté que son étude en est simple et facile. Au manque d'intérêt que présente cette étude ?

Mais jamais l'enthousiasme n'a fait défaut chez nos élèves. Alors ? Cela ne peut tenir qu'à une seule chose : au fait qu'on s'est laissé leurrer par les mots. Le raisonnement est très simple : la sténographie est une écriture rapide, donc elle s'apprend très vite. Allons-y. Un bon effort pour commencer — la machine marche. — Un second. — Ça ne va pas trop mal. — Un troisième. — C'est dur. — Un quatrième. — La machine « péclote ». — Un cinquième. — Ça ne va pas du tout, la machine s'arrête. L'expérience est terminée. Le découragement est là.

On le comprend, tout cela tient à un défaut de l'*organisation du travail régulier*.

Il n'en est pas de même pour nos élèves. Grâce à l'intérêt qu'ils portent aux leçons, à leur attention soutenue, en un mot, à leur bonne volonté, nous possédons sans peine cet *effort continu* si nécessaire au succès, et cela sans aucun découragement.

Faut-il reprendre encore une dernière fois nos arguments ? Non, qu'il nous suffise de dire : en commençant l'enseignement de la sténographie par l'école enfantine, vous remettez à l'enfant le plus beaux des jeux qu'il puisse désirer, un jeu où il n'y a pas d'orthographe puisqu'il n'y a pas d'*a, b, c*, un jeu approprié à ses aptitudes, dont il ne se lassera jamais, qui éveillera dans son jeune cerveau, avec un entrain qui vous surprendra, une harmonieuse activité capable de développer toutes ses facultés.

Chacun sait que le langage qui parle le mieux à l'enfant, c'est l'image. Notre langage ne comprend que 29 *images* très simples et qu'ensemble nous animons d'une vie qu'il saisit merveilleusement. Quand il nous quitte, il connaît sa sténographie complète, il ne reste plus au primaire qu'à la pratiquer en la simplifiant graduellement.

Une telle tâche nous a toujours paru digne de tous nos efforts.

Et, nous dira-t-on, et l'école secondaire, et l'école de commerce ?

Elles feront ce qu'elles auraient toujours dû faire : elles pratiqueront la sténographie.

Et l'école normale ? Elle l'apprendra, pour la pratiquer c'est entendu, mais surtout pour être à même de bien l'enseigner.

Il y a 29 ans déjà, le 14 août 1900, nous donnions à Paris, à la première séance du VII^e Congrès international de sténographie, un mémoire sur l'*Enseignement et la vulgarisation de la sténographie en Suisse* que nous résumions comme suit :

Dans le domaine de l'instruction primaire, la sténographie a pour effet :

1. De répondre au besoin de logique de l'enfant ; car à son langage, dont le principal caractère est la simplicité, doit correspondre une écriture aussi simple que possible. Il n'en est pas de meilleure ni de plus facile que la sténographie.
2. De contribuer à la culture rationnelle et harmonique des deux premiers sens de l'enfance, l'*ouïe* et la *vue* ; à la culture de l'*ouïe* par l'étude du son, base de tout langage, à celle de la vue par l'emploi des formes les plus simples qui scient dans la nature, les premières auxquelles accourt l'enfant.
3. De faciliter l'étude de la langue, en particulier celle de la *lecture* et de l'*orthographe*.
4. De gagner — et c'est pour nous la chose principale — beaucoup de *temps*, cette étoffe, comme dit Franklin, dont la vie est faite et dont personne ne saurait se tailler une trop forte mesure.

Je demeure fidèle à cet idéal.

Pascal a dit : « Travaillons donc à bien penser, » voilà le principe de la morale. *Travailler à bien penser*, tout est là.

Fidèle à ce principe, notre ligne de conduite ne saurait ni varier, ni fléchir, aussi bien, continuerons-nous à travailler de toute notre conviction à l'introduction de la sténographie dans nos écoles, jusqu'au jour où le Corps enseignant aura été préparé à donner cet enseignement.

A partir de ce moment-là, l'ère des discussions théoriques sera définitivement close parce qu'alors la pratique parlera et démontrera d'une manière tellement évidente les avantages de cette nouvelle discipline qu'on ne comprendra pas comment on a pu attendre si longtemps avant de se décider en sa faveur.

Le jour où la sténographie sera enseignée dans toutes nos classes à partir de l'école enfantine, un immense progrès, dont il est impossible de mesurer aujourd'hui toutes les conséquences aura été réalisé dans le domaine de l'éducation nationale pour le plus grand bien de notre jeunesse.

Ch.-Ad. BARBIER.

DEUXIÈME PARTIE

